

MARQUES ET FICTIONS D'ORALITE DANS LES RECUEILS D'*EXEMPLA* (13^e-15^e SIECLES)

Marie Anne Polo de Beaulieu
Centre de recherches Historiques, Paris
École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)
Groupe d'Anthologie Historique de l'Occident Médiéval (GAHOM)

marie-anne.polo@ehess.fr

Recebimento : 27/02/2015

Aprovado em : 30/04/2015

Resumé:

Dans cet article nous nous attacherons à comprendre le statut des sources orales, notamment leur place prépondérante chez les cisterciens, les traces laissées par les interventions et la performance du prédicateur (Jacques de Vitry et Bernardin de Sienne notamment) mais également les réactions de l'auditoire, pour nous interroger finalement sur les ressorts de cette oralité qui repose sur des codes *switching* (passage d'une langue à l'autre, en l'occurrence du latin au vernaculaire), l'insertion de proverbes et de formes dialoguées. Nous nous interrogerons pour finir sur son caractère fictif.

Mots-clés: Prédication, narration, culture, langue, technique intellectuelle, culture folklorique, culture cléricale

Resumo:

Neste artigo, procuraremos compreender o estatuto das fontes orais, principalmente o espaço preponderante por elas ocupado entre os cistercienses, os traços deixados pelas intervenções e pelo desempenho do predicador (Jacques de Vitry e Bernardino de Siena, principalmente), mas também as reações do público, para nos interrogar sobre as engrenagens dessa oralidade, que repousa sobre o *code switching* (passagem de uma língua a outra – do latim ao vernáculo), a inserção de provérbios e de formas dialógicas. Interrogar-nos-emos, enfim, sobre o caráter fictício desses relatos.

Palavras-chave: Predicação, narração, cultura, língua, técnica intelectual, cultura folclórica, cultura clerical.

Pour introduire ce propos, il me tient à cœur de rappeler qu'après la thèse pionnière (mais restée sans suite) de Welter en 1927, c'est Jacques Le Goff qui a relancé en France l'étude des *exempla* dès 1975, proposant de les définir comme des « récits brefs donnés comme véridiques, et destinés à être insérés dans un discours, en général un sermon, pour convaincre un auditoire par une leçon salutaire¹ ». Depuis, cette définition a été naturellement affinée et renouvelée : les *exempla* sont désormais assimilés à un processus d'exemplification, qui rend exemplaire, et donc utilisable dans un discours didactique, toute forme narrative, fictionnelle ou donnée comme véridique², de plus une distinction est opérée entre *exempla* homilétiques et *exempla* dits rhétoriques qui innervent toute la littérature didactique religieuse et profane³.

Le XIII^e siècle a été appelé l'âge d'or de l'*exemplum*, mais ne doit pas faire oublier que les pères de l'Eglise y avaient déjà recours : Grégoire le Grand en a fait un usage important dans ses *Dialogi*. Avant les frères mendiants, les moines⁴ (parfois chargés de la *cura animarum*⁵), notamment les Cisterciens ont su tirer parti de la rhétorique exemplaire. Il ne faudrait pas non plus omettre des séculiers de talent⁶ comme Jacques de Vitry qui rappelle à plusieurs reprises les difficultés de la prédication, même ornée d'anecdotes exemplaires bien racontées. Il va même jusqu'à comparer certains pécheurs invétérés à des crocodiles dont la peau est durcie par les écailles des vices et des richesses, au point que les flèches des paroles divines ne peuvent pénétrer. Ils ne sont incités au service du Christ ni par les raisonnements, ni par les histoires exemplaires. Ils sont comme les ânes habitués à demeurer dans un moulin et qui refusent de le quitter même en plein incendie⁷. Jacques de Vitry ajoute : D'autres au contraire, non seulement refusent d'écouter la parole de Dieu, mais se moquent de ceux qui l'écoutent. Ils font leur possible pour les en détourner et empêcher le sermon. Ceci n'est pas moins un sacrilège, que de briser des cloches pour que personne ne vienne à l'église. Le prédicateur est, dit-on, la cloche du Seigneur (*Campana enim Domini dicitur predicator*)⁸.

Pour venir en aide aux prédicateurs confrontés à ce genre de difficultés, des *artes predicandi* ont fleuri au XIII^e siècle⁹. La *Summa de arte predicatoria* d'Alain de Lille¹⁰ (1125–1202) encadre strictement la performance du prédicateurs pour éviter toute confusion avec un acteur : La prédication doit éviter les paroles de bouffon ou puérides, ainsi que les mélodies rythmées et les accords versifiés qui sont faits plus pour séduire les oreilles qu'instruire les esprits, cette prédication théâtrale se rapproche du mime et doit être condamnée de toutes les manières possibles. Au sujet de cette prédication, le prophète dit : « ton meilleur vin est coupé d'eau [Is. 1. 22] ».

Humbert de Romans, maître général des frères prêcheurs (1254-1263), rappelle lui dans son *De erudicione praedicatorum*, que l'utilité et l'efficacité doivent guider le prédicateur dans le choix et l'usage des *exempla*. Il expose sept règles de leur bon usage : en fonction des qualités de l'orateur, de la nature de l'auditoire, de la place du récit dans le sermon, de ses annexes (*auctoritas* et *rationes*), de son choix (brièveté et utilité), de sa

véracité (les fables sont acceptées si leur signification morale est utile au propos) et de son autorité¹¹.

La position des *exempla* par rapport à l'oralité s'avère complexe : ils sont placés entre performance orale (généralement en langue vernaculaire dans la prédication *ad populum*) et conservation écrite le plus souvent en latin, soit dans des recueils de sermons composés par le prédicateur lui-même (comme Jacques de Vitry) soit dans des *reportationes*¹², soit dans des recueils d'*exempla*. C'est cette dernière catégorie qui retiendra essentiellement notre attention. Les *exempla* peuvent également être riches de précieuses informations sur des pratiques de l'oralité dans les monastères comme nous avons pu le constater pour le *Dialogus miraculorum* de Césaire de Heisterbach¹³.

Afin de repérer les marqueurs et les fictions d'oralité dans les recueils d'*exempla* du 13^e au 15^e siècle, nous évoquerons d'abord les éléments clés de cette oralité à savoir les traces laissées par les interventions et la performance du prédicateur mais également les réactions de l'auditoire, pour nous interroger finalement sur les ressorts de cette oralité (code switching, proverbes et formes dialoguées) et son caractère fictif.

1-Interventions du prédicateur et de son auditoire¹⁴

Parmi les interventions du prédicateurs, une première marque d'oralité relève des sources orales des *exempla*, majoritaires, chez les Cisterciens¹⁵ et Jacques de Vitry¹⁶, elles sont largement évincées par les sources écrites chez les frères mendiants¹⁷.

Notons cependant un recueil exceptionnel par les mentions de sources orales d'origine familiale : Le *Bonum universale de apibus*. Le dominicain Thomas de Cantimpré s'y réfère plusieurs fois à son père et à sa mère¹⁸ comme informateurs et garants de certains de ses récits : « C'est ma mère qui m'a appris ce que je vais raconter » affirme-t-il, avant de rapporter la vision qu'eut sa propre grand-mère de son fils aîné mort peu avant, une histoire de revenant donc. Ailleurs, il note : « J'ai souvent entendu mon père me raconter avec de pieuses larmes comment j'ai été mis aux études ». On peut imaginer l'impact affectif et émotionnel de ce type d'introduction dans un sermon.

On peut se demander si la voix de Césaire priant peut être entendue à la fin de certains *exempla* de son *Dialogus miraculorum* s'achevant par des oraisons comme : « A Lui la gloire, lui qui glorifie ainsi ceux qui se convertissent à Lui ! A Lui avec le Père et l'Esprit Saint, honneur et puissance pour les siècles des siècles ! Amen » ou « « Et nous, frères, avec eux (les pèlerins se rendant à Schönau) rendons grâce à notre Sauveur qui a voulu que ces faits arrivent de nos jours dans notre Ordre, pour sa gloire et notre édification, Lui qui vit et règne avec le Père et le Saint esprit, dans les siècles des siècles. Amen¹⁹ ». Ces finales donnent sans doute à entendre de quelle manière étaient racontés les *exempla*, enchâssés dans une performance orale plus large incluant citation biblique, glose, prière, adresse aux auditeurs.

Sautant quelques siècles et passant en Italie au milieu du XV^e siècle, prenons un autre exemple des traces laissées dans les *exempla* par les interventions du prédicateur

Si Bernardin de Sienne (1380-1444) n'a pas laissé de recueils d'*exempla*, mais les *reportationes* de ses sermons attestent d'un usage intensif de la rhétorique exemplaire. Les travaux de Carlo Delcorno puis de Valentina Bérardin et dans ce volume de Carolyn Muessigi²⁰ ont montré les traces laissées par ses performances orales dans le texte même des *exempla* reportés.

Rappelons simplement quelques uns de ses procédés : proférer des exclamations et lancer des adresses au public sous forme d'interjections voire de dialogues fictifs (selon la technique de la *sermocinatio*) parfois développés en véritables sceynettes.

Parfois les *exempla* rendent eux-mêmes compte des réactions de l'auditoire.

Jacques de Vitry a été un fin observateur des réactions de son auditoire, à moins qu'il ne force le trait sur ses défauts pour mieux faire ressortir ses propres succès.

Certains fidèles se livrent à des pensées frivoles et parlent de choses légères durant les sermons et à l'église. Durant une grande solennité, un saint prêtre vit un diable étirer avec ses dents un parchemin. Il l'adjura de lui dire ce qu'il faisait et il expliqua qu'il écrivait toutes les paroles légères (*verba ociosa*) qui se disent à l'église et aujourd'hui, jour de fête, il a besoin de plus de place sur son parchemin. Le prêtre révéla au peuple ce dialogue. Les paroles de ceux qui se repentaient furent effacées par le diable, si bien que le parchemin redevint vierge²¹.

Jacques de Vitry rapporte plus rarement des cas d'opposition frontale à l'action et à la parole du prédicateur, peut être pour ne pas avoir à développer trop les arguments qui tentent de délégitimer ou invalider les normes diffusées par le sermon. Leur caractère public est déjà en soit si subversif que leur diffusion par l'écrit risquerait de diffuser cette contestation laïque soupçonnée de tomber facilement dans l'hérésie.

Il rapporte que des pèlerins déçus de ne pas être guéris sur la tombe d'un saint, se mettent à perturber l'office divin et déranger les fidèles. Cette exigence de miracle est facilement satisfaite par le prêtre qui demande aux paralysés et boiteux de jeter leurs bâtons et d'attendre un peu que le feu soit apporté pour brûler la partie de leur corps qui est contractée, pour qu'il jette ces cendres sur les autres afin de les guérir. Les malades terrorisés se sauvent à qui mieux mieux, la peur leur donnant des ailes²².

C'est sous la plume d' Etienne de Bourbon que l'on trouve trace d'un véritable affrontement verbal entre un prédicateur et l'une de ses ouailles :

Un paysan objecta à un frère qui prêchait sur l'enfer qu'il n'y était pas allé. Le prédicateur lui répondit que si quelqu'un en était sorti, il n'y croirait pas davantage, car il penserait qu'il pourrait lui-même en sortir²³.

De même, le compilateur anonyme de la *Compilacio singularis exemplorum* (composée vers 1285) met en scène deux vieilles femmes qui contestent la parole prêchée, ces femmes sont assimilées à des sorcières :

Une enchanteresse assistait au sermon d'un prédicateur borgne qui prêchait contre ses pareilles. Elle se leva et déclara : « Vous prêchez bien contre ces personnes, mais il est sûr que si vous aviez bénéficié d'un charme pour cet œil, vous ne l'auriez pas perdu!²⁴ »

Un évêque, en prêchant contre les enchanteresses, enseigna le charme suivant, en disant *Blanche brebis, noire brebis, Peu m'importe si tu meurs, comme si tu vis.*

Et pour se moquer, il déclara que celui-ci valait autant que les autres. Une vieille femme simple qui se tenait là, en prit ainsi connaissance ; elle devint enchanteresse et fut ensuite sollicitée par de nombreuses personnes. L'évêque s'en vint, la convoqua, et l'accusa d'être hérétique et de corrompre la foi. Elle déclara qu'elle ne connaissait aucun charme si ce n'est celui qu'il lui avait lui-même appris. À ces paroles, l'évêque, plein d'admiration, prêcha au peuple pour se moquer des enchanteresses²⁵.

Les ressorts de cette oralité reportée sont aussi à chercher dans d'autres procédés.

2-Modalités et fonctions de cette oralité fictive

La première fonction de cette oralité est de créer un effet de réel et une connivence avec le public en recourant notamment au code switching, aux proverbes et aux formes dialoguées.

Des incisives en langue vulgaire viennent s'insérer dans les collections latines et contribuent à l'effet de réel et d'oralité des dialogues. Jacques de Vitry a eu fréquemment recours à ce procédé, par exemple en recourant à un terme précis (en général imagé) en langue vulgaire :

Ecce furce, iste eriguntur ut pusillanimes et meticulosi terreantur et patibulum deridendo vocant vulgariter espoente coard.

Le gibet serait donc appelé en français *espoente coard*, expression qui se moque des couards épouvantés rien qu'à sa vue, la langue vulgaire porte en elle-même un message moral²⁶.

Mais parfois ce sont des répliques entières de dialogues qui sont données en ancien français : Un homme à l'agonie entend son avaricieuse d'épouse commander du drap de mauvaise qualité et en petite quantité pour coudre son suaire, il s'écrie alors : « *Cort le me faites pour ne le crotter* (faites le moi court pour ne pas le salir)²⁷ ». Cette réplique pleine d'humour a connu une grande fortune dans les recueils d'*exempla*.

Une partie de la narration peut brusquement basculer du latin au français pour intégrer une sorte de refrain bien connu. Après avoir raconté comment la sœur de saint Bernard vint rendre visite à ses frères entrés dans les ordres, ceux-ci refusèrent de la voir à cause

de ses vêtements de luxe et ses ornements. Elle s'en défit et entra en religion. Jacques de Vitry enchaîne :

Hujusmodi autem mulieres quando ad publicum exire vel etiam ire debent, magnam diei partem in apparatu suo consumunt. Quant Aeliz fu levee, et quant ele fu lavee, et la messe fu chantee, et deable l'ont emportee, quod est : Quando Aeliz de lecto surrexit, et lota fuit, et in speculo espexit, et vestita et ornata fuit, jam truces ad processionem tulerant, et missam cantaverant, et demones eam tulerunt qui comites ejus fuerunt²⁸.

Enfin, Jacques de Vitry retranscrit même en latin et en langue vernaculaire (sur le ton de la plaisanterie) un charme pour éloigner les rats des greniers plein de grains :

Unde ad earum derisionem solent dicere vulgariter quasi quamdam carminationem qua mures carminati a segetibus eorum arceantur sub hiis verbis :

*Je vos convie sorriz et raz,
Que vos n'aies part en ces tas,
Ne plus que n'a part en la messe,
Cil qui prent pais a la presteresse.*

Quod est : « Adjuro vos mures et rati, quod non habeatis partem in hac collectione manipulorum, vel in hoc acervo granorum, sicut non habet partem in missa qui osculum pacis accipit a sacerdotissa ». Et tenent quod mures postea manipulos vel grana non tangunt²⁹.

La concubine du prêtre, la prêtresse, n'avait pas le droit de baiser l'*osculum* (le baiser de paix) à la messe ; de même les rats n'auront pas le droit de prendre une part des grains engrangés. Des effets de rimes rendent encore plus faciles à mémoriser ces quelques vers.

Composant dans le sud de la France, en région de langue d'Oc, Jean Gobi († 1350)³⁰ émaille son recueil la *Scala coeli* de quelques expressions et sentences en provençal, comme des termes techniques - *li anstour* (l'oiseau autour), *vanascellos* (marionnettes) - ou des répliques qui rendent les dialogues plus piquants. Ainsi le frère de saint Bernard, qui se convertit le dernier lui déclare: « *Tu vocabis me fratrem Musardum quare soy vengut tan tart* ». Un enfant dit à son frère qui lui a chipé un bout de nourriture : « *Fraire, ieu la tossia, mais vos la manjatz* »³¹.

Ces phénomènes de code switching sont systématiques dans le cas d'emploi de proverbes qui contribuent à un effet d'oralité et créent une connivence autour d'une sagesse partagée par tous.

Selon Elisabeth Schulze-Busacker³² le proverbe se distingue facilement du reste du texte par un code particulier de caractère universel, par des formules introductives ou conclusives spécifiques, par les caractéristiques archaïques de la construction grammaticale, par la rythmique binaire et l'emploi du présent comme temps anhistorique. On peut se demander si les proverbes insérés dans les *exempla* ne fonctionnent pas comme des marqueurs d'une oralité très spécifique : la *vox populi*, une sagesse ancestrale et partagée, exprimée en langue vulgaire, qui rend inutile tout raisonnement.

Parmi les prédicateurs mendiants, seul Étienne de Bourbon conseille l'usage des proverbes dans les recueils d'*exempla*, mais seulement. « les dits et les proverbes des philosophes et leurs ouvrages³³ », soit les sentences morales attribuées aux sages de l'Antiquité, ce qui ne correspond guère à la terminologie d'Elisabeth Schulze-Busacker et renvoie probablement aux sentences de la *Disciplina clericalis* ou peut être parfois aux *Disticha Catonis* très largement diffusés³⁴.

De fait, : un relevé effectué par Jacques Berlioz fait apparaître quatorze proverbes. Ils sont donnés généralement en latin (un seul est cité en ancien français) mais avec un renvoi au caractère vernaculaire de cette parole (*vulgariter dicitur*). Bien souvent les proverbes sont accompagnés d'un commentaire destiné à les rattacher à la notion théologico-morale qu'Étienne de Bourbon veut illustrer. Ainsi, dans le don de piété, quand il emploie le proverbe « Celui qui a le paysan, il tient aussi sa proie », il l'allégorise en assimilant le vilain à l'Esprit-Saint, et la proie à la communion de ses biens.

Les compilateurs suivants Thomas de Cantimpré³⁵, Arnold de Liège, Jean Gobi, le compilateur de la *Tabula exemplorum* (1261-1292)³⁶ ont usé avec parcimonie des proverbes (jamais cités dans les prologues), tandis que le prêcheur resté anonyme de la *Compilacio singularis exemplorum*, utilise non seulement huit proverbes en ancien français dans son recueil mais propose également à la suite de ses *exempla* une liste de 175 proverbes en ancien français³⁷. C'est dans un recueil anonyme en ancien français le *Ci nous dit* composé vers 1313-1330 que l'on trouve le plus de proverbes : pas moins de 80 répartis dans 781 chapitres³⁸.

Les qualités didactiques des proverbes sont donc mises à contribution dans les recueils d'*exempla*. En effet, ils permettent de résumer en une formule lapidaire et aisément mémorisable la leçon qui se déploie derrière le plaisir de la narration. Ne lit-on pas « Beal proverbe fait a retenir » dans *Li respit del curteis et del vilain*³⁹ ? L'autorité du proverbe semble « naturelle » liée à un savoir universel, partagé par tout un chacun. Ils diffusent des vérités d'évidence qui transcendent les différences culturelles. Elle est présentée sans mention de source, comme une marque d'oralité, mais on peut s'interroger avec Claude Buridant⁴⁰ sur le fait que les compilateurs d'*exempla* ont peut être eu plutôt recours aux recueils de proverbes qu'à la culture orale.

En recourant aux proverbes les prédicateurs ont voulu ancrer le message pastoral dans la vie des fidèles. Les prédicateurs ne s'expriment par proverbes (rarement d'ailleurs) que pour mieux faire passer leur message dans une rhétorique de persuasion qui recourt également au dialogue sous toutes ses formes.

Nous nous concentrerons sur le *Dialogus miraculorum* de Césaire de Heisterbach mais beaucoup d'autres exemples ont été analysés dans un volume récent⁴¹.

Dans l'organisation même du *Dialogus miraculorum*, le dialogue joue un rôle central : il semble être une sorte du prototype du dialogue cistercien, plus précisément celui qui

permet à un moine plus expérimenté de former un novice. Dès le prologue Césaire de Heisterbach annonce :

« Pour répartir les *exempla* dans l'ordre le plus convenable, j'ai introduit une sorte de dialogue entre deux personnes : un novice qui pose des questions et un moine qui donne des réponses » (prologue, p. 2, trad. p. 1). En tant qu'ancien maître des novices, Césaire connaît bien cette pédagogie par le récit commenté dans un dialogue. Peter von Moos a montré l'importance de ce procédé didactique à cette époque⁴². Dans le *Dialogus miraculorum*, il est évident que Césaire s'identifie totalement à la voix de ce moine qui conseille un jeune novice. C'est lui qui dirige le dialogue par des formules comme : « revenons donc à notre sujet précédent après cette longue digression due à ta question⁴³ ».

Le rôle du moine semble donc prépondérant dans ce dialogue, son temps de parole est beaucoup plus long que celui du novice. Son rôle consiste à enchaîner logiquement les narrations en leur donnant une introduction et une conclusion qui en éclairent le sens et la portée. Par exemple, il introduit une série d'*exempla* sur le couple classique faute/châtiment par la leçon : « Que la faute soit sérieuse, on peut le déduire facilement du châtement⁴⁴ ». Mais pour donner plus d'épaisseur à ce dialogue fictif, le moine peut être amené aussi à renchérir sur les remarques du novice : quand celui-ci s'inquiète des moines qui ont perdu leur ferveur, le moine répond : « J'ai souvent entendu parler de tels cas⁴⁵... ».

Dans cet échange pédagogique, le novice a un rôle qui varie. Parfois il se contente de réciter une formule répétitive qui fait avancer la narration du moine : si ce dernier lui demande s'il souhaite entendre un exemple sur tel ou tel sujet, il répond « Je le veux et je le désire⁴⁶ ». Ce schéma convenu peut toutefois prendre vie, lorsque les réponses du novice sont plus étoffées : « Je demande des exemples », « Il ne serait pas inutile que ceux qui sont encore dans le monde entendent parler de cela par un exemple⁴⁷ ». Parfois, c'est le novice lui-même qui semble diriger la suite des leçons données par son maître : « J'avoue que cela me suffit au sujet de la prédication, continue maintenant, je te prie, en ce qui concerne la prière⁴⁸ ». Le novice pose des questions et semble même s'opposer au moine lorsqu'il déclare : « Tu sembles faire passer l'ordre avant le pèlerinage () ». D'autres fois, il approuve les leçons données par le moine : « Je ne regrette pas d'avoir soulevé cette question car j'ai beaucoup apprécié une telle réponse » (I, 6, p. 13.). Le novice est même invité à former des raisonnements sous le contrôle du moine : « Si les hommes pouvaient voir de telles choses, *je pense* qu'ils ne pécheraient pas si librement. » – et le moine d'approuver : « Ce que tu dis est vrai⁴⁹ ».

Tous ces textes mettent en scène une oralité de papier conservée entre les pages des manuscrits. Elle est par essence fictive, mais parfois le prédicateur force le trait de l'oralité alors qu'il a sans doute eu recours à des sources écrites, procédé extrême qui nous interroge sur les fonctions de cette oralité dans l'économie du sermon.

Un *exemplum* en guise de conclusion

Herbert de Torrès, un Cistercien dont le *De Miraculis* dépend exclusivement de sources présentées comme orales, donne le récit d'un clerc fustigé qui se fait cistercien à Clairvaux dans la 3^e partie de son recueil consacrée aux moines et novices de Clairvaux (chap. XLV : Du novice qui a été flagellé par l'action divine pour qu'il se convertisse).

Il y a dans le monastère de Clairvaux un homme vénérable et religieux, dont nous ne voulons pas donner le nom tant qu'il vit. Alors qu'il était un jeune clerc délicat, Il perdait souvent ses journées dans des spectacles et des amusements divers avec des compagnons de son âge. Une fois qu'on accourait en foule vers une maison où l'on devait passer le jour, comme de coutume, à voir des pièces de théâtre et d'autres divertissements, ce jeune homme s'y rendit aussi pour repaître ses goûts dépravés du spectacle de ces vanités [Ct 1, 7]. Il y avait là des gens qui jouaient aux dés. Pour mieux les observer, il monta sur une table et s'y coucha à plat ventre. Soudain, il lui sembla qu'une main humaine le flagellait invisiblement, lui assénant d'en haut, comme avec un pilon, une grêle de coups sur la tête, les épaules et tout le dos ».

Le jeune homme terrifié et endolori, pensant sa dernière heure arrivée et n'osant pas crier de douleur devant tout le monde, fit une prière à Dieu, implorant son pardon pour ses nombreux péchés. Il entendit alors une voix lui intimant l'ordre d'aller à Clairvaux, et aussitôt qu'il accepta mentalement, la torture cessa. Il entra le lendemain même au monastère de saint Bernard sans prévenir sa riche famille, à qui il laissa ses terres et sa fortune. Il y devint un moine exemplaire.

Ce récit d'une conversion exceptionnelle, qui a toutes les apparences d'un récit lié à une expérience unique transmise oralement, a été largement médiatisé par le folklore monastique cistercien, via l'*Exordium magnum cisterciense*⁵⁰, sans toutefois être repris par les recueils mendiants. Or ce récit présente des points de ressemblance troublants avec un des récits autobiographiques d'Otloh de Saint-Emmeran de Ratisbonne dans son *Liber visionum* qui lui-même cite le Songe de saint Jérôme comme J.-Y. Tilliette l'a bien montré⁵¹. Est-ce à dire qu'il y ait supercherie ? volonté d'occulter des sources bénédictines pour le plus grand profit de Clairvaux ? On pourrait aussi imaginer qu'une expérience littéraire assez forte puisse informer une expérience spirituelle, au point que les mots pour décrire cette expérience spirituelle empruntent naturellement à des textes lus, mémorisés, médités ? Nous touchons là toutes les difficultés du sujet qui nous rassemble aujourd'hui et qui ne manquera pas de susciter de riches interrogations d'autant que nous avons fait le choix, tout à fait judicieux, de la longue durée.

Références

Sources

Caesarii Heisterbacensis monachi ordinis cisterciensis Dialogus Miraculorum, éd. Josephus Strange. Cologne, Bonn, Bruxelles, 2 vol., 1851.

Jacobus a Vitriaco, *Sermones vulgares*, ed. Crane, 1890 ;

Iacobus de Vitriaco, *Sermones uulgares uel ad status*, ed. J. Longère, Turnhout, Brepols, CCCM 255, 2013 (prologue et 36 premiers sermons) ;

Alanus de Insulis, *Summa de Arte Praedicatoria, Patrologia Latina*, t. 210, col. 111 – 198 ;

Humbert de Romans, *De erudicione praedicatorum*, ed. J. J. Berthier, *Opera de Vita regulari*, t. II, p. 373-483 ;

Humbert de Romans, *De Dono Timoris*, éd. Ch. Boyer, Turnhout, Brepols, 2008 (CCCM 218) ;

Stephanus de Borbone, *Prima pars, De Dono Timoris*, ed. Jacques Berlioz et Jean-Luc Eichenlaub, Turnhout, Brepols, 2002, CCCM 124) ; *Id., Tertia pars, De Dono Sciencie*, ed. Jacques Berlioz, Turnhout, Brepols, 2006, CCCM 124B,).

Thomas de Cantimpré, *Bonum Universale de Apibus*, éd. Douai, 1613 ; trad. Henri Platelle, *Les Exemples du livre des abeilles*, Turnhout, Brepols, 1997 ;

Compilacio singularis exemplorum, éd. A. Hilka, « Altfranzösische Zaubersprüche (die *Compilacio Singularis Exemplorum* des Hs. Tours 468, ergänzt durch eine Schwesterhandschrift Bern 679) », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 37, 1913,

Tabula exemplorum, éd. J. Th. Welter, éd., *La Tabula exemplorum secundum ordinem alphabeti. Recueil d'exempla compilé en France à la fin du XIII^e siècle*, Paris-Toulouse, 1927 (réimpr. Genève, 1973) ;

Joan Gobi Junior, Scala coeli, ed. Polo de Beaulieu, Paris, CNRS, 1991 ;

Jean Bromyard, Summa predicantium, éd. Nuremberg, 1485 ;

Patrus Alphonsi, Disciplina clericalis, ed. A. Hilka, W. Söderhjelm, 1911 ;

Conrad d'Eberbach dans l'*Exordium Magnum* (Conrad d'Eberbach, *Le Grand Exorde de Cîteaux*, traduction A. Piebourg, sous la direction de Jacques Berlioz, Turnhout, Brepols/Cîteaux, -*Commentarii Cistercienses*, 1998,

Etudes

Jean Thiébaud Welter, *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du moyen âge*, (Bibliothèque d'Histoire ecclésiastique de France 8, Auch, Thèses françaises de lettres 2. Sér., 59). Paris/Toulouse 1927; Nachdruck Genf 1973 ;

Claude Bremond, Jacques Le Goff, Jean-Claude Schmitt, *L'Exemplum*, Turnhout, Brepols, Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc. 32, 1984, rééd. 1996, p. 37-38.

Jacques Berlioz, Marie Anne Polo de Beaulieu, *Les Exempla médiévaux : Nouvelles perspectives*, Paris-Genève, 1998 ;

Marie Anne Polo de Beaulieu, Pascal Collomb et Jacques Berlioz (dir.), *Le Tonnerre des exemples. Exempla et médiation culturelle dans l'Occident médiéval*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Histoire), 2010,.

Portal do GAHOM : <http://gahom.ehess.fr/>

Silk, Mark Reuel, *Scientia rerum : the Place of Example in Later Medieval Thought*, Harvard University, Ph. D. 1982 (*Dissert Abstr. intern.* 43 A, 1982-1983, 1639) ;

Oppel, Hans Detlef, « Exempel und Mirakel », dans *Archiv für Kulturgeschichte*, 59, 1976, p. 96-114 ;

Nicole Bériou *Les maîtres de la parole. La prédication effective à Paris au XIIIe siècle*, Paris, Études Augustiniennes, 2 vol., 1999 ;

Nicole Bériou et Franco Morenzoni, (dir.), *Prédication et liturgie au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols (Bibliothèque d'Histoire culturelle du Moyen Âge, 5), 2008 ;

Franco Morenzoni, *Des écoles aux paroisses. Thomas de Chobham et la promotion de la prédication au début du XIIIe siècle*, Collection des Études Augustiniennes, Série Moyen Âge et Temps Modernes, 30, Institut des Études Augustiniennes, Paris, 1995 ;

M. A. Polo de Beaulieu; « De l'exemplum monastique à l'exemplum mendiant : continuités et ruptures », dans R. Forster et R. Günthart (hrsg.), *Didaktisches Erzählen. Formen literarischer Belehrung in Orient und Okzident*, Peter Lang Verlag, 2010, p. 55-84 ;

Marie Bouhaïk-Gironès et Marie Anne Polo de Beaulieu (s. d.), *Prédication et performance du XIIe au XVIe siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2013 ;

Voir Steven, Vanderputten, (dir.), *Understanding Monastic Practices of Oral Communication (Western Europe, Ten-Thirteenth Centuries)*, Brepols, 2011, Utrecht Studies in Medieval Literacy, 21, notamment Marie Anne Polo de Beaulieu, « Traces d'oralité dans les recueils d'exempla cisterciens », p. 139-158 ;

- Alan E. Bernstein, "Teaching and Preaching Confession in Thirteenth-Century Paris", in, Albert Ferreiro (dir.), *The Devil, Heresy and Witchcraft in the Middle Ages. Essays in Honor of Jeffrey B. Russell*, Leidein-Boston-Köln, Brill, 1998, p. 111-130 ;
- Valentina Berardini, « Prédicateurs et acteurs. À la recherche d'indices de performance dans les sermons de la fin du Moyen Age . » dans *Prédication et performance, op. cit.*, p. 79-90 ;
- C. Delcorno, « Da Vincent Ferrer a Bernardino da Siena. Il rinnovamento della predicazione alla fine del Medio Evo », dans *Mirificus predicator. A l'occasion du sixième centenaire du passage de saint Vincent Ferrer en pays romand* (s. d. B. Hodel et Fr. Morenzoni), Roma, Istituto Storico Domenicano, 2006, p. 7-38 ;
- Claude Lecouteux, *Charmes, conjurations et bénédictions. Lexique et formules*, Paris, Champion, 1996 (Essais sur le Moyen Âge, 17), p. 116-117 ;
- M. Vaisbrot, « Édition critique de la *Compilatio singularis exemplorum* (seconde partie), d'après les ms. d'Upsal, de Tours et de Berne », dans *Positions des thèses ...*, Paris, École nationale des chartes, 1968, p. 183-184 ;
- Jean- Patrice Boudet, « Femmes ambivalentes et savoirs magiques : retour sur les *vetule* » dans Anna Caiozzo et Nathalie Emoult (ed.), *Femmes médiatrices et ambivalentes : mythes et imaginaires*, Paris, A. Colin, 2012, p. 203-213 ;
- Jacques Berlioz et Marie Anne Polo de Beaulieu, « *Chardon branchu, scarabée cornu...* » Charmes et sortilèges dans la *Compilacio singularis exemplorum*, recueil de récits exemplaires de la fin du XIII^e siècle. », *Mélanges Claude Gaignebet*, em edição;
- Thomas Wright, *A Selection of latin stories from manuscripts of the thirteenth and fourteenth centuries*, Londres (Percy Society, 8), 1842 ;
- Marie Anne Polo de Beaulieu, « Le passage des recueils d'*exempla* aux langues vernaculaires. Nouveaux publics ? Nouveaux usages ? », dans Ludmilla Evdokimova et Victoria Smirnova (s. d.), *L'œuvre littéraire du Moyen Age aux yeux de l'historien et du philologue*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 359-375 ;
- El. Schulze-Busacker, *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Age français : recueil et analyse*, Paris-Genève, 1985,
- Claude Buridant, " Les proverbes et la prédication au Moyen Âge ", in François Suard et Claude Buridant (dir.), *La richesse du proverbe*, Lille, Université de Lille III, vol. 1, 1984, p. 23-54 ;

Bizzarri, Ugo, Rohde, Martin (dir.), *Tradition des proverbes et des exempla dans l'Occident médiéval / Die Tradition des Sprichwörter und exempla im Mittelalter. Colloque Fribourgeois, 2007 / Freiburger Colloquium, 2007*, Berlin - New York, de Gruyter (coll. *Scrinium Friburgense*, 24), 2009, notamment : Jacques Berlioz et Marie Anne Polo de Beaulieu, « Car qui a le vilain, a la proie. Les proverbes dans les recueils d'*exempla* (XIII^e-XV^e siècle), p. 27-65 ;

Joseph Morawski, *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, Paris, Champion, 1925 ;

Alfons Hilka, « Atfranzösische Sprichwörter » dans *Beiträge zur Fabel- und Sprichwörterliteratur*, 91, 1913, p. 21-38 ;

. Marie Anne Polo de Beaulieu, « Usages et fonctions des proverbes dans le *Ci nous dit* », in, *Le tonnerre des exemples...op. cit.*, p. 345-365 ;

Marie Anne Polo de Beaulieu (dir.), *Formes dialoguées dans la littérature exemplaire du Moyen Age*, Paris, Honoré Champion, 2012 ;

P. von MOOS, « Le dialogue latin au Moyen Age : l'exemple d'Évrard d'Ypres », in *Annales ESC*, juillet-août 1989, n° 4, pp. 993-1028 ;

Jean-Yves Tilliette, « Belles lettres et mauvais rêves », dans *Le Rêve médiéval. Etudes littéraires* réunies par Alain Corbellari et Jean-Yves Tilliette, Droz, (Recherches et Rencontres – 25) 2007, p. 14-36.

¹ Jean Thiébaud Welter, *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du moyen âge*, (Bibliothèque d'Histoire ecclésiastique de France 8, Auch, Thèses françaises de lettres 2. Sér., 59). Paris/Toulouse 1927; Nachdruck Genf 1973 ; Claude Bremond, Jacques Le Goff, Jean-Claude Schmitt, *L'Exemplum*, Turnhout, Brepols, Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc. 32, 1984, rééd. 1996, p. 37-38. Notons que dès 1968 Rudolf Schenda avait lancé une recherche sur les *exempla* médiévaux.

² Jacques Berlioz, Marie Anne Polo de Beaulieu, *Les Exempla médiévaux : Nouvelles perspectives*, Paris-Genève, 1998 ; Marie Anne Polo de Beaulieu, Pascal Collomb et Jacques Berlioz (dir.), *Le Tonnerre des exemples. Exempla et médiation culturelle dans l'Occident médiéval*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Histoire), 2010. On peut suivre l'actualité des recherches sur les *exempla* sur le site du GAHOM : <http://gahom.ehess.fr/>

³ Silk, Mark Reuel, *Scientia rerum : the Place of Example in Later Medieval Thought*, Harvard University, Ph. D. 1982 (*Dissert Abstr. intern.* 43 A, 1982-1983, 1639).

⁴ La complexité des relations entre *exemplum* monastique et *exemplum* mendiant a été analysée dans les travaux de Opiel, Hans Detlef, « Exempel und Mirakel », dans *Archiv für Kulturgeschichte*, 59, 1976, p. 96-114 et dans *Le Tonnerre des exemples, op. cit.*, p. 103-285.

⁵ La *Cura animarum* confiée à des moines était devenu une pratique apparemment assez répandue pour que le pape Innocent III s'en inquiète dans sa lettre du 19 juillet 1214 adressée aux abbés cisterciens. Un *exemplum* du *Dialogus miraculorum* de Césaire de heisterbach l'évoque ainsi : « Un jour que ce moine, que tu connais bien, célébrait la messe dans sa paroisse... » comme si cela était d'un usage courant (*Dialogus miraculorum*, ed. J. Stange, 1840, I, 24, vol. 1, p. 30).

⁶ Les travaux de Nicole Bériou ont insisté sur cette dimension, voir *Les maîtres de la parole. La prédication effective à Paris au XIII^e siècle*, Paris, Études Augustiniennes, 2 vol., 1999 ; Nicole Bériou et Franco Morenzoni, (dir.), *Prédication et liturgie au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols (Bibliothèque d'Histoire culturelle du Moyen Âge, 5), 2008.

⁷ Jacobus a Vitriaco, *Sermones vulgares*, ed. Crane, 1890, n. 125.

⁸ Jacobus a Vitriaco, *Sermones vulgares, op. cit.*, n. 139.

⁹ Franco Morenzoni, *Des écoles aux paroisses. Thomas de Chobham et la promotion de la prédication au début du XIII^e siècle*, Collection des Études Augustiniennes, Série Moyen Âge et Temps Modernes, 30, Institut des Études Augustiniennes, Paris, 1995.

¹⁰ Alanus de Insulis, *Summa de Arte Praedicatoria, Patrologia Latina*, t. 210, col. 111 – 198, col. 112: “non debet habere verba scurrilia, vel puerilia vel rythmorum melodias et consonantias metrorum, quae potius fiunt ad aures demulcendas, quam ad animum instruendum, quae praedicatio teatralis est et mimica, et ideo omnifarie contemnenda, de tali praedicatione dicitur a propheta: Caupones vestri miscent aquam vino [Isaiah 1.22].

¹¹ Humbert de Romans, *De erudicione praedicatorum*, liv. I, chap. 39. : J. Th. Welter, *L'Exemplum dans la littérature religieuse et didactique*, op. cit., op. cit., p. 70-71.

¹² Sur les reportations ou notes d'auditeurs, voir Nicole Bériou, *Les maîtres de la parole. La prédication effective à Paris*, op. cit.

¹³ M. A. Polo de Beaulieu; « De l'exemplum monastique à l'exemplum mendiant : continuités et ruptures », dans R. Forster et R. Günthart (hrsg.), *Didaktisches Erzählen. Formen literarischer Belehrung in Orient und Okzident*, Peter Lang Verlag, 2010, p. 55-84.

¹⁴ Marie Bouhaïk-Gironès et Marie Anne Polo de Beaulieu (s. d.), *Prédication et performance du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris, Clasiques Garnier, 2013.

¹⁵ Voir Steven, Vanderputten, (dir.), *Understanding Monastic Practices of Oral Communication (Western Europe, Ten-Thirteenth Centuries)*, Brepols, 2011, Utrecht Studies in Medieval Literacy, 21, notamment Marie Anne Polo de Beaulieu, « Traces d'oralité dans les recueils d'exempla cisterciens », p. 139-158.

¹⁶ Iacobus de Vitriaco, *Sermones vulgares uel ad status*, éd. J. Longère, Turnhout, Brepols, CCCM 255, 2013. Jean Longère a publié le prologue et les 36 premiers sermons de cette collection de 75 sermons, la mieux diffusée des six séries de sermons classées par Jacques de Vitry lui-même.

¹⁷ Voir par exemple, le prologue d'Étienne de Bourbon (Stephanus de Borbone, *Prima pars, De Dono Timoris*, ed. Jacques Berlioz et Jean-Luc Eichenlaub, Turnhout, Brepols, 2002, CCCM 124), p. 4, l. 49 et p. 6, l. 111-113. Dans le *De Dono timoris*, ces sources orales se limitent à trois mentions (*ut audiui : exempla* 296, 306, 345i) tandis qu'elles sont plus nombreuses et variées dans le *De Dono Sciencie* (Stephanus de Borbone, *Tertia pars, De Dono Sciencie*, ed. Jacques Berlioz, Turnhout, Brepols, 2006, CCCM 124B). En tant qu'inquisiteur, Étienne de Bourbon a eu accès à des aveux extorqués durant les interrogatoires par des *iudices et inquisitores* (n° 943) Notons que dans divers recueils mendiants, les aveux recueillis en confession sont quelques fois réemployés dans les *exempla* : Alan E. Bernstein, "Teaching and Preaching Confession in Thirteenth-Century Paris", in, Albert Ferreiro (dir.), *The Devil, Heresy and Witchcraft in the Middle Ages. Essays in Honor of Jeffrey B. Russell*, Leiden-Boston-Köln, Brill, 1998, p. 111-130.

¹⁸ Sa mère comme informateur : *Les Exemples du livre des abeilles*, op. cit., n° 196, p. 228 ; son père : (*ibid.*, n° 203, p. 236) ; « J'ai entendu les mêmes nouvelles de mon père il y a quarante ans » (sur une fontaine ensorcelée en Bretagne : *ibid.*, n° 222, p. 255) ; « Voici ce qui est arrivé à un frère de l'ordre des prêcheurs avec qui j'ai des liens de consanguinité » (*ibid.*, n° 226, p. 258-259).

¹⁹ Josephus Strange, éd., *Caesarii Heisterbacensis monachi ordinis cisterciensis Dialogus Miraculorum*, Cologne, Bonn, Bruxelles, 2 vol., 1851, I, 35, p. 44-45 et I, 40, p. 52.

²⁰ Valentina Berardini, « Prédicateurs et acteurs. À la recherche d'indices de performance dans les sermons de la fin du Moyen Âge . » dans *Prédication et performance*, op. cit. , p. 79-90 ; C. Delcorno, « Da Vincent Ferrer a Bernardino da Siena. Il rinnovamento della predicazione alla fine del Medio Evo », dans *Mirificus predicator*. A l'occasion du sixième centenaire du passage de saint Vincent Ferrier en pays romand (s. d. B. Hodel et Fr. Morenzoni), Roma, Istituto Storico Domenicano, 2006, p. 7-38.

²¹ *Sermones vulgares*, op. cit., n° 239.

²² *Sermones vulgares*, op. cit., n° 254.

²³ Stephanus de Borbone, *Prima pars*, op. cit., n° 54 ; Tubach 4237.

²⁴ Des charmes contre les maladies des yeux sont attestés en ancien haut-allemand depuis le XI^e siècle, et en latin depuis le XII^e siècle ; beaucoup font intervenir des saints ou des saintes (Thècle, Suzanne, Longin, etc.). Cf. Claude Lecouteux, *Charmes, conjurations et bénédictions. Lexique et formules*, Paris, Champion, 1996 (Essais sur le Moyen Âge, 17), p. 116-117.

²⁵ Sur la *Compilacio singularis exemplorum*, voir : J. Th. Welter, *L'Exemplum dans la littérature religieuse et didactique*, op. cit., p. 240-241; M. Vaisbrot, « Édition critique de la *Compilatio singularis exemplorum* (seconde partie), d'après les ms. d'Upsal, de Tours et de Berne », dans *Positions des thèses ...*, Paris, École nationale des chartes, 1968, p. 183-184. Pour la rubrique consacrée aux sorcières (*De Carmintricibus*), nous avons suivi l'édition A. Hilka, « Altfranzösische Zaubersprüche (die *Compilacio*

Singularis Exemplorum des Hs. Tours 468, ergänzt durch eine Schwesterhandschrift Bern 679)», *Zeitschrift für romanische Philologie*, 37, 1913, p. 460-464 en la contrôlant avec le ms d'Upsalla, BU 523, f°s 147v-148v (transcription par Gérard Blangez) et l'édition (en préparation) d'Alexander Loose (Martin-Luther-Universität Halle/Wittenberg), n° 960 et 961. Jean- Patrice Boudet, « Femmes ambivalentes et savoirs magiques : retour sur les *vetule* » dans Anna Caiozzo et Nathalie Emoult (ed.), *Femmes médiatrices et ambivalentes : mythes et imaginaires*, Paris, A. Colin, 2012, p. 203-213 et sur ces récits, Jacques Berlioz et Marie Anne Polo de Beaulieu, « *Chardon branchu, scarabée cornu...* » Charms et sortilèges dans la *Compilacio singularis exemplorum*, recueil de récits exemplaires de la fin du XIII^e siècle. », *Mélanges Claude Gaignebet*, sous presse.

²⁶ Jacques de Vitry, *Sermones Vulgares*, ed. Crane, 1890, n° 311, p. 129-130.

²⁷ Jacques de Vitry, *Sermones Vulgares*, ed. Crane, 1890, n° 107, p. 49-50. *Exemplum* célèbre, repris dans la *Scala coeli*, dans la *Summa predicantium*, chapitre *Executores*, « Fete le court, que il ne croite, Que jeo ai grant chemin à aller » ; dans Thomas Wright, *A Selection of latin stories from manuscripts of the thirteenth and fourteenth centuries*, Londres (Percy Society, 8), 1842. p. 9-10, n° VI (d'après le ms Harley 463).

²⁸ Jacques de Vitry, *Sermones Vulgares*, ed. Crane, 1890, n° 273, p. 114.

²⁹ Jacques de Vitry, *Sermones Vulgares*, ed. Crane, 1890, n° 242, p. 101.

³⁰ En cela il est proche de l'auteur anonyme de la *Compilacio singularis exemplorum*.

³¹ Sur tous ces textes et le problème du bilinguisme dans la *Scala coeli*, voir l'introduction à l'édition, p. 70-72 et plus généralement Marie Anne Polo de Beaulieu, « Le passage des recueils d'*exempla* aux langues vernaculaires. Nouveaux publics ? Nouveaux usages ? », dans Ludmilla Evdokimova et Victoria Smirnova (s. d.), *L'œuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux de l'historien et du philologue*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 359-375.

³² El. Schulze-Busacker, *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Âge français : recueil et analyse*, Paris-Genève, 1985, p. 15 ; Claude Buridant, " Les proverbes et la prédication au Moyen Âge ", in François Suard et Claude Buridant (dir.), *La richesse du proverbe*, Lille, Université de Lille III, vol. 1, 1984, p. 23-54 ; Hugo Bizzarri, Martin Rohde (dir.), *Tradition des proverbes et des exempla dans l'Occident médiéval / Die Tradition des Sprichwörter und exempla im Mittelalter. Colloque Fribourgeois, 2007 / Freiburger Colloquium, 2007*, Berlin - New York, de Gruyter (coll. *Scrinium Friburgense*, 24), 2009, notamment : Jacques Berlioz et Marie Anne Polo de Beaulieu, « Car qui a le vilain, a la proie. Les proverbes dans les recueils d'*exempla* (XIII^e-XV^e siècle), p. 27-65.

³³ *Item, de dictis et prouerbiis philosophorum et libris eorum ; [...]* (*Tractatus de diuersis materiis praedicabilibus. Prologus. Prima pars de dono timoris*, Turnhout, 2002 (Corpus Christianorum. Continuatio Mediaevalis, 124), p. 6, l. 99-100.

³⁴ On trouve en effet une sentence attribuée à un philosophe anonyme (tirée du prologue de la *Disciplina clericalis*) dans le premier livre du traité d'Étienne de Bourbon, I, III, 118-120 : « Qui timet Dominum, omnia timent eum. Qui autem non eum timet, timet omnia. », puis une autre sentence philosophique « Non est transeundum per sedem gentis inique » avant l'*exemplum* n° 424 tiré de la *Disciplina clericalis* n° 7. ; c'est dans l'*exemplum* n° 420 (tiré de la *Disciplina clericalis*, 16) que l'on trouve en conclusion un véritable proverbe, mais donné seulement en latin : « qui habet malum vicinum habet malum matutinum » : Joseph Morawski, *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, Paris, Champion, 1925 : n° 1809 : « *Qui a mal voisin si a mal matin* ».

³⁵ Nous avons trouvé dans le *Bonum universale de apibus* trois proverbes dans la traduction de Henri Platelle, *Les exemples du Livre des abeilles*, Turnhout, Brepols, 1997 : « Bonne garde, bonne paix (*gallice proverbium dicitur ... Ubi bona custodia, ibi et bona pax*) » (II, 11, 2, p. 132) ; « Bon vin crasse larme à l'oeil meine – *Bonum vinum pinguem lacrymam ad oculum ducit.* » (II, 40, 9, n° 144, p. 192) ; « Il mérite de porter une clochette suspendue à une chaînette d'or le mari qui dans l'année ne s'est pas repenti du choix de son épouse. » (II, 49, 12 ; n° 165, p. 207-208).

³⁶ Par exemple, la *Tabula exemplorum* ne livre que cinq proverbes en ancien français pour un ensemble de 312 *exempla*. J. Th. Welter, éd., *La Tabula exemplorum secundum ordinem alphabeti. Recueil d'exempla compilé en France à la fin du XIII^e siècle*, Paris-Toulouse, 1927 (réimpr. Genève, 1973), *exempla* n° 35, 38, 73, 74, 83.

³⁷ Alfons Hilka, « Atfranzosische Sprichwörter » dans *Beiträge zur Fabel- und Sprichwörterliteratur*, 91, 1913, p. 21-38. Chaque proverbe est suivi d'un ou de plusieurs vers latins, sous forme d'hexamètres dactyliques rimant en général à l'hémistiche. Ces vers proposent tout d'abord une traduction du proverbe en latin, pas toujours littérale, et proche parfois du commentaire.

³⁸Dès l'introduction, l'importance des proverbes est signalée, vol. I, p. XCIX-CII, la table se trouve dans le volume II, p. 419-430. L'indexation des *exempla* et des images associées est en cours de réalisation au sein du GAHOM, le résultat sera disponible sur le site du GAHOM dans la base de données ThEMA (pour les *exempla*) avec un lien vers le site de la RMN (pour les images). Marie Anne Polo de Beaulieu, « Usages et fonctions des proverbes dans le *Ci nous dit* », in, *Le tonnerre des exemples...op. cit.*, p. 345-365.

³⁹ Cité par Elisabeth Schulze-Busacker, introduction, p. 9, d'après l'édition d'E. Stengel, dans *Zeitschrift für romanische Sprache und Literatur*, 14, 1982, p. 154-158, couplet 35, vers 7.

⁴⁰ Claude Buridant, « Les proverbes et la prédication au Moyen Age. De l'utilisation des proverbes vulgaires dans les sermons », dans François Suard et Claude Buridant (dir.), *La richesse du proverbe, op. cit.*, p. 23-54.

⁴¹ Marie Anne Polo de Beaulieu (dir.), *Formes dialoguées dans la littérature exemplaire du Moyen Age*, Paris, Honoré Champion, 2012.

⁴² P. von MOOS, « Le dialogue latin au Moyen Age : l'exemple d'Évrard d'Ypres », in *Annales ESC*, juillet-août 1989, n° 4, pp. 993-1028.

⁴³ *Dialogus miraculorum, op. cit.*, I, 27, ed. Strange, p. 34.

⁴⁴ *Dialogus miraculorum, op. cit.*, I, 13, ed. Strange, p. 20.

⁴⁵ *Dialogus miraculorum, op. cit.*, I, 3, ed. Strange, p. 10.

⁴⁶ *Dialogus miraculorum, op. cit.*, I, 26, ed. Strange p. 32, et I, 33, p. 40.

⁴⁷ *Dialogus miraculorum, op. cit.*, I, 17, ed. Strange, p. 22 et I, 17, p. 25.

⁴⁸ *Dialogus miraculorum, op. cit.*, I, 18, ed. Strange, p. 25.

⁴⁹ *Dialogus miraculorum, op. cit.*, I, 6, ed. Strange, p. 13 et I, 34, p. 42.

⁵⁰ Conrad d'Eberbach dans l'*Exordium Magnum* ajoute une lourde introduction didactique à ce récit et omet totalement celle de Herbert de Clairvaux : « Vraiment Dieu est ineffable et ineffable dans ses œuvres. (...) Même parmi ceux que leurs vices semblaient devoir engloutir dans l'abîme de la perte, il en est plus d'un qu'il saisit de sa main toute puissante pour le transférer dans le royaume glorieux de son Fils bien-aimé [Col 1, 13]. De ce nombre fut un jeune clerc riche et noble, attaché à ce monde pervers. La bonté paternelle de Dieu l'arracha au tourbillon des plaisirs par un châtement salutaire, lui apprit à ne pas mettre son espoir dans des richesses trompeuses et à ne pas céder aux instincts bouillonnants de son âge, mais à acquérir par les rudes labeurs de la pénitence les vrais biens de l'éternité [Ps 45, 11]. Cet adolescent, habitué à une vie facile, ne pensait guère que les fêtes avaient été instituées par les saints pères pour que les clercs eussent le loisir de s'occuper du Seigneur et de contempler sa divinité, et non pour qu'ils pussent jouer aux échecs ou aux dés, ou s'adonner à d'autres futilités diaboliques (Conrad d'Eberbach, *Le Grand Exorde de Cîteaux*, traduction A. Piebourg, sous la direction de Jacques Berlioz, Turnhout, Brepols/Cîteaux, - Commentarii Cistercienses, 1998, p. 228-230).

⁵¹ Jean-Yves Tilliette, « Belles lettres et mauvais rêves », dans *Le Rêve médiéval. Etudes littéraires* réunies par Alain Corbellari et Jean-Yves Tilliette, Droz, (Recherches et Rencontres – 25) 2007, p. 14-36, spéc. « Le novice fustigé », p. 19-27 : récit autobiographique proche chez Otloh de Saint-Emmeran (*ibid.*, p. 35-36), qui cite explicitement le songe de saint Jérôme.